

DÉPISTAGE DU VIH

PLUS AUCUNE RAISON DE NE PAS LE FAIRE !

Le nombre de découvertes de séropositivité en 2020 a diminué de 22% par rapport à 2019. Cette diminution peut s'expliquer par une baisse du nombre de dépistage : pendant la même période, 5.2 millions de tests du VIH ont été réalisés en France, soit une baisse de 14% par rapport à 2019. Elle peut également être le résultat d'une exposition moindre au VIH due aux mesures sanitaires de la Covid-19 et notamment grâce à la mise en place du premier confinement.

Malheureusement, en 2020, 30% des infections au VIH ont été découvertes à un stade avancé de l'infection, ce qui constitue une perte de chance en termes de prise en charge individuelle et un risque de transmission du VIH aux partenaires avant la mise sous traitement antirétroviral. Ce dernier point fait craindre une circulation plus importante de ce virus et des IST. Pourtant, des traitements efficaces existent et permettent à la personne infectée de mieux vivre avec le virus. De plus, ces traitements rendent la charge virale indétectable ce qui a pour effet de ne pas transmettre le VIH aux partenaires et de casser la chaîne de transmission de l'épidémie.

Ainsi, sensibiliser la population au virus potentiellement à risque d'infection est primordial afin d'endiguer cette pandémie

Le VIH, c'est quoi ?

Le VIH (Virus de l'Immunodéficience Humaine) affaiblit le système immunitaire en colonisant progressivement les cellules immunitaires de l'hôte. Elle touche en particulier les lymphocytes T CD4 qui ont pour rôle de coordonner la réponse immunitaire en cas d'infection. Le virus rend les personnes vulnérables aux infections et à certains cancers. Dans un premier temps, l'infection passe inaperçue. En l'absence de symptômes, lorsqu'une personne est positive au VIH, nous disons qu'elle est séropositive. Dès le début de l'infection, le virus peut se transmettre d'un patient à un autre.

Sans traitement et après plusieurs années, le nombre de lymphocytes T CD4 diminue drastiquement et l'organisme ne peut plus combattre le VIH. La personne infectée développe le **SIDA**, le syndrome d'immunodéficience acquise. Le système immunitaire devient défaillant laissant place aux pathologies « opportunistes » causées par des germes normalement peu agressifs, comme la toxoplasmose ou la pneumocystose, qui deviennent mortelles en l'absence de traitement.

Comment détecter le virus ?

Le dépistage de l'infection par le VIH est essentiel. Plus le dépistage est fait tôt par rapport à la date de contamination, plus la personne peut bénéficier d'un traitement efficace. En se faisant dépister, la personne améliore son espérance de vie et diminue les risques de transmission du virus.

Le test sanguin au laboratoire : La sérologie du VIH

Appelé **test Elisa**, cette sérologie permet de détecter les anticorps anti-VIH-1 et anti-VIH-2 ainsi qu'un antigène du virus nommé P24 détectable très précocement. Lorsque le test est positif, un second test appelé Western-Blot doit être réalisé afin de confirmer le diagnostic et déterminer les différents anticorps. Si le test est négatif, la personne doit renouveler le dépistage un peu plus tard. En cas de suspicion d'infection très récente de moins de 3 semaines, une recherche directe du virus est possible (charge virale).

DÉPISTAGE DU VIH

PLUS AUCUNE RAISON

DE NE PAS LE FAIRE !

Le TROD VIH :

Test rapide d'orientation diagnostique du VIH

Délivré en 30 minutes, le résultat est obtenu en prélevant une goutte de sang au bout du doigt*. Il détecte les anticorps anti-VIH-1 et anti-VIH-2. Lorsque le test est positif, le résultat doit être confirmé par un test sanguin Elisa en laboratoire.

Le test est le plus souvent proposé dans les associations de lutte contre le VIH habilitées par les ARS et les centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) pour les personnes éloignées du système de santé.

**Il peut être également réalisé à partir du fluide présent dans les gencives dans certains cas.*

Les autotests de dépistage de l'infection par le VIH (ADVIH)

Les autotests de dépistage de l'infection par le VIH sont similaires aux TROD peuvent être réalisés à domicile. Tout comme le TROD, le dépistage se fait grâce à une goutte de sang ou grâce au fluide sécrété par le tissu gingival. Si le test est positif, le patient doit réaliser un test Elisa pour confirmer le diagnostic.

Attention : Le résultat est à interpréter avec prudence. En effet, il existe des faux positifs (test positif alors qu'il y a absence de contamination) et des faux négatifs (test négatif alors qu'il existe une contamination réelle).

Nouveau : Changement de prise en charge en 2022

En 2021, les modalités pour réaliser un test de dépistage du VIH étaient les suivantes :

- Les tests sérologiques du VIH étaient remboursés à 100% par l'Assurance Maladie s'ils étaient réalisés en laboratoire sur prescription médicale. Ils sont gratuits lorsqu'ils sont réalisés dans les CeGIDD.
- Les TROD VIH sont disponibles dans les associations de lutte contre le VIH habilitées par l'ARS et dans les CeGIDD. Ils sont financés par l'Assurance Maladie.
- Les ADVIH (autotests) sont disponibles en pharmacie et ne sont pas remboursés par l'Assurance Maladie. Les associations et les centres peuvent remettre gratuitement, dans certains cas, des autotests.

Depuis Janvier 2022, les tests sérologiques sont 100% pris en charge avec ou sans ordonnance :

Grâce au succès de l'expérimentation « Au labo sans ordo » menée à Paris (75) et dans les Alpes-Maritimes (06), de nouvelles modalités d'accès au dépistage du VIH ont été validées pour le Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) de 2022. Le but du projet est de faciliter l'accès au dépistage en permettant aux patients de réaliser un test sérologique du VIH fiable. **Depuis Janvier 2022, il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie avec ou sans prescription médicale dans tous les laboratoires de Biologie Médicale.**

Ainsi, nous pouvons espérer augmenter le nombre de tests afin de permettre aux personnes séropositives d'accéder aux soins le plus rapidement possible et donc d'endiguer l'épidémie pour atteindre l'objectif de zéro nouvelle infection par le VIH d'ici 2030.

DÉPISTAGE DU VIH

PLUS AUCUNE RAISON

DE NE PAS LE FAIRE !

Sources :

<https://www.ameli.fr/cote-d-opale/assure/sante/themes/vih/comprendre-infection-vih>

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/infections-sexuellement-transmissibles/vih-sida/documents/bulletin-national/bulletin-de-sante-publique-vih-ist.-decembre-2021>

<https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2021/effet-de-la-pandemie-covid-19-le-nombre-de-depistages-et-de-nouveaux-diagnostics-du-vih-est-en-baisse-en-2020.-connaître-son-statut-serologique-c>

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/infections-sexuellement-transmissibles/vih-sida/la-maladie/#tabs>

<https://www.sidaction.org/glossaire/maladies-opportunites>

<https://www.ameli.fr/cote-d-opale/assure/sante/themes/vih/depistage>

<https://www.paris.fr/pages/vih-test-ensemble-mettons-fin-a-l-epidemie-du-vih-6955>

<https://www.sdbio.eu/actualites/fil-d-infos/prevention-en-2022-generalisation-du-depistage-du-vih-au-laboratoire-sans-ordonnance>